



INVITATION A LA REUNION ANNUELLE 2013 DE L'ANTENNE TERRITORIALE DE L'EURE

Vous êtes invité(e)s à la réunion annuelle 2013 de l'antenne territoriale 27 du GCU qui aura lieu le

SAMEDI 25 MAI 2013 à CONCHES

10h - *Rendez-vous à l'école Victor Hugo* 2, rue J. Ferry pour un accueil des participants avec le café de bienvenue (parking à proximité).

10h 30 - *Maison du tourisme* - Mme PREVERT, guide, nous fera une visite commentée de CONCHES - le donjon, l'église et ses vitraux, le Saint Jacques (ancienne maison avec ses souterrains) et l'ancienne Abbaye - durée environ 1h 30.

12h 30 - *Arboretum - musée du terroir*

* Pique-nique (repas tiré du sac). En cas de mauvais temps, le pique-nique aura lieu à l'école Victor Hugo.

15h - *Réunion annuelle de l'Antenne 27 à l'école Victor Hugo* - 2, rue J. Ferry à CONCHES

16H 30 - *Pot de l'amitié*. Puis, pour ceux qui le souhaitent, visite du musée du verre.

Ordre du jour

- Rapport des activités de l'Antenne
- Rapport financier
- Activités 2013
- Les thèmes de réflexion retenus par le Conseil d'Administration à débattre par les Antennes Territoriales :
 - *Quelle politique familiale pourrait conduire à une augmentation sensible du nombre de nos adhérents ?
 - *Quel avenir pour les commerçants sur nos terrains ?
- Questions, remarques et suggestions des adhérents.

Les adhérents dans l'impossibilité de participer à la journée complète, peuvent venir partager le repas à 12h 30 à l'Arboretum ou à l'école (en fonction de la météo) et, ou assister à la réunion annuelle à 15h à l'école rue J. Ferry.

Si vous ne pouvez pas assister à cette rencontre, faites-moi parvenir vos réflexions et remarques, par courrier ou mail - andre.anthierens@wanadoo.fr que je transmettrai au siège.

La correspondante territoriale : Monique ANTHIERENS



Coupon-réponse à retourner par la poste ou par mail avant le 18 mai

Complétez et rayer les mentions inutiles :

Nom, Prénom :

N° Adhérent :

Adresse postale :

Adresse mail :

- Je ferai la visite guidée de CONCHES OUI - NON
- J'assisterai à la réunion annuelle territoriale OUI - NON